

néer les juges toujours davantage pour les garder honnêtes, ne serait-il pas bon de verser assez à nos pauvres gens pour qu'ils puissent vivre et aient de meilleures chances de demeurer honnêtes, et respectueux de la loi eux aussi? Il nous faut étudier ce problème dans cette optique. Si nous avions un peu plus de justice sociale avec des revenus et des pensions plus élevés au bas de l'échelle, nous n'aurions probablement pas autant besoin de renforcer continuellement notre appareil judiciaire.

Il y a quelques instants, des arguments ont été échangés par le représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et celui de Calgary-Nord (M. Woolliams) au sujet du niveau d'impôt sur le revenu qui serait applicable aux augmentations de traitement proposées. J'ignore qui avait raison des deux et je ne m'en soucie pas le moins du monde. L'important n'est pas ce qu'on vous verse en traitement. Ce n'est pas le montant de vos impôts qui est important mais plutôt ce qui vous reste après les avoir payés.

Dans ma circonscription, des centaines de gens ne reçoivent qu'une fraction du traitement de nos juges et je suis persuadée que nos lois seraient meilleures et l'ordre public davantage respecté si nous réduisions ces différences de revenus. Je sais qu'il est nécessaire d'augmenter les traitements des juges, des fonctionnaires et de tout le monde. Mais j'éprouve de graves réserves à l'endroit d'une telle mesure à un moment où règnent le chômage et l'inflation. Avec tous les maux qui nous accablent aujourd'hui, il est invraisemblable d'envisager une mesure qui ne profiterait qu'à ceux qui sont le mieux protégés contre nos difficultés économiques.

J'ai dit que les juges devraient visiter les foyers de gens condamnés au pénitencier et que ce serait une bonne chose si on les encourageait à visiter nos concitoyens pour voir dans quelles conditions vivent actuellement nos jeunes et leurs familles. Ils pourraient ainsi comprendre les raisons qui justifient d'augmenter les revenus de ces gens et les juges qui se trouvent au sommet de l'échelle auraient peut-être moins de travail.

Voilà mes vues sur ce projet de loi qui, de bien des façons, est une amélioration. J'aime l'idée du Conseil de la magistrature. Mais, comme je l'ai dit, j'éprouve de graves réserves quant à accorder ces augmentations à l'heure actuelle, alors que nos juges sont déjà très bien payés par rapport à la majorité des habitants de ma circonscription.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je dois dire tout d'abord que j'ai été ravi d'entendre le discours de l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis). Je suis tout à fait d'accord avec elle, la magistrature devrait compter plus de femmes. Si jamais je reprends l'exercice du droit, je serai ravi de plaider devant un juge du sexe féminin. Je suis sûr qu'elle ferait preuve de justice et de bon sens et je comparais devant elle, qu'elle porte la chemise ou non. Je parle de cela parce que la représentante en a fait mention.

Je tiens néanmoins à mettre en question son dernier argument. Elle a dit, sauf erreur, qu'une personne appelée à juger de la conduite d'un ou de plusieurs de ses concitoyens devrait être au courant des conditions de vie de la ou des personnes jugées. Le juge devrait savoir en quoi consistent la pauvreté et l'injustice sociale. Je pense néanmoins qu'on peut aller trop loin dans ce domaine. Ainsi, le juge d'une cause au criminel se verrait peut-être obligé de faire un séjour au pénitencier pour pouvoir connaître le genre de vie auquel il condamnerait la personne qu'il est appelé à juger.

A vrai dire, c'est un point important que nous touchons là. Des représentants de tous les partis à la Chambre ont traité de cette question chaque fois qu'elle est venue sur le tapis depuis 12 ou 13 ans. Les membres du NPD se sont toujours opposés à quelques-unes des augmentations de traitement dans le cas des juges. Si nous devons attendre que toute injustice dans le domaine social disparaisse—j'ignore quand cela se produira; c'est pour cela que nous sommes ici, pour tenter, sinon de la faire disparaître, du moins de diminuer le fossé qui existe—avant de traiter de la rémunération de ceux qui détiennent une forme quelconque d'autorité, nous risquons fort de nous engager dans une voie qui fera échouer nos projets.

Je comprends très bien le point de vue de la représentante, parce que j'ai exercé ma profession pendant environ une quarantaine d'années dans les tribunaux. C'est à ceux qui ont le pouvoir de nommer les juges qu'il appartient de voir à ce que les meilleurs candidats possibles, hommes et femmes, entrent dans la magistrature et à les y garder, mais ce n'est pas aussi facile que la représentante se l'imagine. J'ai été témoin ces dernières années de bien des problèmes qui ont surgi pour les tribunaux et les juges. Je crois que nous connaissons de plus en plus la violence dans les pays démocratiques. Les juges, des cours d'instruction comme des cours d'appel, devront se mesurer avec cette violence dans le cadre de nos lois, tout en administrant la justice.

• (3.40 p.m.)

Ce qui s'est passé à Chicago au cours du procès des sept et ce que nous avons vu à Montréal—je n'entrerai pas dans les détails, car les tribunaux sont toujours saisis de ces causes dans cette ville—me portent à croire que les problèmes des juges vont devenir de plus en plus difficiles et complexes. Il faut que le gouvernement et ceux à qui il incombe de choisir les juges obtiennent les plus grandes compétences. Il n'est pas facile de procéder à un choix. Les exigences de notre régime politique ont dans le passé créé certaines difficultés. Je suis heureux de pouvoir dire que ces dernières années, j'ai eu des preuves des deux côtés de la Chambre, que ceux à qui il incombe de nommer les juges se sont acquittés de leur tâche en tenant compte aussi peu que possible des exigences de la structure des partis politiques. Il n'y a rien de mal à nommer des gens qui ont été nommés ou élus à des postes politiques. En fait, je pense que ceux-là font parfois les meilleurs juges. Le fait que nous, de l'opposition, observions les manœuvres astucieuses du gouvernement nous rend meilleurs juges de la nature humaine et nous